

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'INSTITUT de l'Inspé

Séance du Lundi 28 février 2022 à 13h00

Le Conseil d'Institut de l'Inspé de Franche-Comté s'est réuni le 28 février 2022, en visio conférence, sous la présidence de Monsieur Mahdi TAMÈNE, en raison de l'indisponibilité de Madame Françoise BÉVALOT, présidente du Conseil de l'Institut.

Etaient présents ou représentés :	Etaient excusés	Etaient absents
Représentants des personnels de l'Inspé Pascal LECROART Denis PASCO Sylvie GUYON Matthieu LAUGIER Sylvie MAREY Damien HUMBERT Alexandre MOREAU	Emilie SAUNIER Stéphanie ROUHIER Laurent BARATO Fanny MONNIER	Fabien KNITTEL Guillaume TORINO Nina BENABID
Représentants de l'UNIVERSITE : Fabrice BOUQUET Laurence RICQ, vice-présidente UFC Anne TATU Pascal GILLON Catherine TIRVAUDEY Olivier JOUFFROY		
Représentants du RECTORAT : Françoise BÉVALOT, procuration à Mahdi Tamène Nadine VIESTE, procuration à Mahdi Tamène Mahdi TAMENE Séverine VANAUTRYVE, procuration à J.Roche Julien ROCHE	Augustin GUILLOT	
Représentants des Collectivités Territoriales :	Chantal GUYEN	
Personnalités extérieures à titre personnel : Elsa LANG RIPERT, directrice Inspé de Bourgogne , procuration à S.Guyon Deniz GYGER-GASPOZ		
Personnes invitées : Frédéric MUYARD, Directeur de l'Inspé Nathalie LEVAIN-AUBEL, DA chargée des études Christophe TOURNEUX, DA alternance + F° continue Romain CARRÉ, Responsable administratif Nathalie ROGGY, Secrétaire de direction		

Le quorum étant atteint, Monsieur Tamène ouvre la séance à 13h00

Il excuse Madame Bévalot de son absence et la remercie de lui faire l'honneur de présider ce conseil.

Monsieur Tamène rappelle les deux points de l'ordre du jour et propose de répondre si besoin à quelques questions diverses :

1 – Validation des calendriers de formation des masters MEEF 2022-2023

2 – Validation des dates de recrutement en master MEEF pour la rentrée 2022

Il propose que le compte-rendu du précédent conseil soit validé lors du prochain conseil, programmé le 6 avril prochain, ce qui est accepté par l'ensemble des membres du conseil.

1 – Validation des calendriers de formation des masters MEEF 2022-2023

Ce calendrier doit être validé avant la prochaine séance de la CFVU de l'Université. Il est conforme à ceux des années précédentes avec cependant 3 ajustements :

- Ouverture du M2 MEEF Italien qui n'a pas été ouvert cette année : en effet, tous les étudiants du Master 1 LLCER Italien (Langue Littérature et Cultures étrangères) souhaitent passer le CAPES et donc préparer le Master MEEF pour leur 2^{ème} année de Master. Cette décision a été actée à la suite de la consultation des enseignants de l'UFR SLHS et de la vice-présidente des études de l'Université.
- Adaptation des jours de stages pour les Master 2 premier degré, contractuels alternants et ceux en stage de pratique accompagnée, qui ont fait remonter la charge de travail trop importante lors des deux périodes des stages massés. Il a donc été, en concertation avec les DSDEN, acté que ces deux périodes de stage initialement de 2 semaines (les mardis, jeudis et vendredis) passeraient à 3 semaines (les jeudis et vendredis).
- Les M2 CA ou PA second degré sauf EPS seront dans les établissements, les lundi, mardis matin et vendredis, ce qui permet d'augmenter la présence à l'Inspé des M2. Les M2 CA PA EPS seront dans les établissements les lundis mardis mercredis. Les fonctionnaires stagiaires inscrits en master 2 seront très peu nombreux, ils relèveront de situation de renouvellement ou de prolongation.

Julien Roche espère que les quelques changements n'impacteront pas l'accueil des étudiants de la formation IRE. Frédéric Muyard le rassure qu'aucun changement n'interviendra suite à ces modifications de planning. Denis PASCO relève que le DUFAE des 3 mentions ne fonctionnera plus l'an prochain et se pose la question sur la formation des lauréats de concours non titulaires d'un Master MEEF.

Frédéric Muyard précise que ce point est déjà à l'étude sur le contenu de la formation, mais toujours en réflexion, avec les 3 directions du ministère (DGESCO, DGECIP et DGRH) ainsi qu'avec le Réseau des Inspé et France Université, sur un nouveau modèle économique, puisqu'il va coûter plus cher.

La question reste entière sur le format, qui sera commun à toutes les Inspé.

Ce calendrier est approuvé à l'unanimité.

2) Validation des dates de recrutement en master MEEF pour la rentrée 2022

Habituellement ces dates étaient votées en même temps que les capacités d'accueil, en décembre, mais la plateforme « Trouver mon Master », mise en place par le ministère n'est pas opérationnelle, ce qui nous amène à proposer des dates de recrutement pour chacun des masters.

Les dates d'ouverture des candidatures pour le premier degré, pour le second degré et pour Encadrement Educatif sont donc du 16 mars au 6 avril 2022, dates identiques à l'Inspé de Bourgogne.

Les résultats seront donnés le 16 mai.

Ces dates permettront la réalisation de tests de mathématiques et français début mai..

Ces dates de recrutement en master MEEF sont validées à l'unanimité.

Pour la Présidente du Conseil d'institut
De l'Inspé de l'Université
de Franche-Comté, académie de Besançon,
L'Inspecteur d'académie du Jura


Mahdi TAMÈNE

